

Le temps des queues de cerises...

(Supplément à la Gazette Syndicale N° 00 – Mars 2012)

Chacun connaît les premières mesures de ce chant populaire, « le temps des cerises ». Cette chanson de Jean-Baptiste Clément et Antoine Renard, antérieure à la commune, n'était pas un chant révolutionnaire mais une chansonnette d'amour. Elle deviendra par la suite, après le massacre des communards, le symbole de la commune, des immenses espoirs et avancées, qu'elle avait engendrés pour la classe laborieuse.

De nos jours, c'est une toute autre version que nous prépare nos dirigeants politiques, sous le tempo de la Troïka et avec les agences de notation, en chef d'orchestre. Voici venu le temps des queues de cerise...

Qu'on en juge ! Partout en Europe, les divers et successifs plans d'austérité mettent à genoux les peuples, en s'attaquant de front aux systèmes de protection sociale, aux salaires et à l'emploi. En Grèce, en Espagne, en Italie... nous assistons à une véritable saignée.

Les tours de vis s'accroissent et les mesures pleuvent contre la classe ouvrière. Comme si aucun enseignement n'avait été retiré de la crise du système capitaliste, comme si rien ne s'était passé, l'Europe s'enfonce dans sa logique suicidaire. En aucun cas n'est abordée, la question fondamentale du choix de société, seule la logique financière prévaut : sauvegarder les profits de banques quel qu'en soit le prix à payer, pour les salariés en particulier.

C'est à la lueur de cette analyse, que le vote du parlement français, qui vient d'adopter le M.E.S (mécanisme européen de stabilité), doit être examiné. Ce M.E.S instaure et généralise à toute la zone Euro les plans d'austérité grecs. Faut-il rappeler que **seule la confédération FORCE-OUVRIERE** s'est adressée à l'ensemble des groupes parlementaires par courrier, les appelants à voter contre ce texte.

Aussi bien au Sénat qu'à l'assemblée, la droite a voté pour, alors que la gauche s'est « courageusement » abstenue, abstention sous prétexte qu'il manquait un volet social (qui a dit pacte social ?) à cette « cure » d'austérité. Cette position, c'est aussi celle de la CFDT et de la CGT qui n'ont pas jugé utile de se prononcer sur le sujet. Je vous renvoie à la déclaration alambiquée de B. Thibault sur le sujet et au récent « manifeste pour un pacte social pour 2012 » signé par Chérèque...

Depuis, un autre traité européen, T.S.C.G, instaurant la « règle d'or » qui interdit tous les déficits, a été signé ce 2 mars à Bruxelles ; comme pour le traité de Lisbonne, il n'est aucunement question de soumettre cette question au peuple, par référendum, pour sa ratification. Là encore FO a exprimé clairement son opposition à ce texte liberticide et antidémocratique. Il faut rappeler que les parlementaires perdraient leur prérogative qui est de librement voter les budgets. C'est l'abandon de la souveraineté de notre république. Comment nos députés peuvent-ils abandonner ainsi le mandat reçu du peuple ?

Les tensions sociales sont fortes pourtant et elles risquent encore de s'aggraver tant le désespoir s'installe durablement dans la couches populaires, tout comme la précarité et son corollaire de détresse sociale.

Dans cette campagne électorale, nous garderons notre stricte neutralité syndicale, mais les revendications continuent. La confédération a produit un quatre pages à cet effet.

Une chose est certaine : il faut organiser la résistance des salariés, sur la base de revendications claires avec un mouvement interprofessionnel, partout en Europe si possible. Il appartient à la classe ouvrière, de prendre en main son destin et défendre ses acquis et ses droits, en rejetant l'avenir paupérisé qui se

dessine. Rien ne nous a été donné, et l'Histoire est là pour rappeler que nos anciens ont tout arraché au patronat et aux gouvernements.

Chers camarades, il s'agit toujours de la question du salaire et de la valeur du travail (en opposition à la valeur travail si en vogue actuellement). C'est donc bien sur le terrain économique que doivent se placer nos revendications. Depuis le début de la crise, les positions de notre organisation n'ont pas changé, au gré de l'actualité ou des opportunités. Nous avons toujours recherché à défendre les intérêts particuliers des salariés et notre organisation dans son ensemble, est unie autour de ses résolutions de congrès et fière de l'action menée. D'autres ont choisi la voie de l'accompagnement, fidèles à leur origine ou récemment convertis, en cela leurs appareils ont toujours recherché à briser toute velléité de mouvement interprofessionnel organisé....comme lors de la bataille sur la contre-réforme des retraites en 2010.

D'ailleurs, vient de paraître le « livre blanc sur les retraites » préparé par la commission européenne. Celui-ci pousse à nouveau à reculer l'âge de départ en retraite et à favoriser la capitalisation, pour la France. Alors que la réforme de 2010 commence à produire ses pleins effets, cela ne serait pas encore suffisant...Sur ce sujet, nous avons encore vu juste en 2010. Les dernières négociations de branches sur la pénibilité (métallurgie et chimie) n'ont pu déboucher, le patronat refusant toutes les mesures de réparation. La pénibilité devait compenser le recul des durées de cotisation et des bornes d'âge de départ. Quelle Blague !!!!!

La confédération FO est la seule désormais, à revendiquer le retour à 37,5 années de cotisation, la durée de cotisation ne faisant plus partie des revendications de la CGT, qui s'étant axée sur la pénibilité se retrouve gros jean comme devant. Ceci expliquant aussi leur refus d'appeler au retrait du texte sur les retraites (CQFD). Le danger d'une réforme systémique demeure lui aussi.

..... « le temps des queues de cerises » et de l'accompagnement syndical. Même si la C.E.S (confédération des syndicats) a infléchi quelque peu son discours et renforcé ses déclarations, il reste que son action a toujours porté sur l'intégration syndicale aux mécanismes de décisions européens.

C'est pourquoi tant au niveau national qu'europpéen, notre organisation doit pouvoir encore plus peser dans le débat syndical. Il est aussi dans l'intérêt de la classe ouvrière de faire progresser nos revendications, nos implantations et de multiplier les adhésions.

C'est ce à quoi, l'Union Départementale des syndicats FO d'Indre et Loire s'emploiera toute cette année encore, en posant la question du salaire, des conditions d'emploi et de protection sociale, en défendant la république sociale et laïque.

« *Quand nous en serons au temps des cerises...* », disait la chanson, la classe ouvrière ne pourra comme toujours, compter que sur elle-même pour se dessiner un meilleur avenir. La confédération FORCE OUVRIERE sera à son côté.

Grégoire Hamelin

Secrétaire Général

Union Départementale des syndicats FO 37